

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 8, 1985.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



LA RESTAURATION ANTIQUE DU PASSAGE DU III^e PYLÔNE

Jean-Claude GOLVIN

Les travaux que nous avons réalisés avec notre collègue Abd-el-Hamid Ma'arouf en septembre 1983 dans le but d'améliorer l'axe de visite principal du temple nous ont conduit à nous intéresser à l'aspect ancien du passage du III^e pylône. Il s'agissait de disposer, de part et d'autre de celui-ci, de murs latéraux assez élevés pour qu'ils puissent masquer efficacement l'intérieur des deux môles et les contreforts modernes particulièrement disgracieux qui avaient été réalisés pour maintenir les murs de parement par suite des opérations de fouille intensives pratiquées à l'intérieur du monument¹.

Notre objectif était donc de redonner aux visiteurs l'impression de franchir la porte monumentale d'un grand pylône et de conférer aux murs de masquage que nous construisions un aspect proche de celui de la porte axiale dans son dernier état, le seul qui soit encore observable. Cette opération permit d'utiliser le môle nord comme magasin pour y ranger tous les fragments d'obélisques qui encombraient le vestibule (fig. 1) et le môle sud comme un espace accessible par la porte d'origine du pylône et propre à la réalisation d'une salle d'information pour les visiteurs.

Le passage du III^e pylône, comprenant la porte axiale et son vestibule, correspond à une zone qui a connu plusieurs adjonctions et remaniements successifs et notre but ne sera pas d'examiner à nouveau les problèmes chronologiques que posent encore certaines phases de son évolution. Nous ne traiterons pas, en effet, de la question de la datation de la colonnade centrale de la Salle Hypostyle qui demeure un sujet controversé. Les différentes hypothèses en présence ne peuvent être départagées faute de pouvoir apporter de nouveaux éléments issus de fouilles ou de relevés exacts de ce secteur, en coupe et en élévation. Nous pouvons simplement nous contenter de renvoyer à cette discussion² sans chercher à donner d'arguments supplémentaires qui ne pourraient que compliquer davantage ce problème et nous éloigneraient du seul sujet traité ici, à savoir la datation et les caractéristiques du dernier remaniement subi par la porte du pylône et son vestibule.

1. Les fouilles du III^e pylône ont relevé en effet qu'Aménophis III avait réutilisé les blocs de nombreux édifices de Karnak, pour constituer le remplissage intérieur du nouveau pylône.

2. En dernier lieu, G. Haeny, *Basilikale Anlagen der 19. Dynastie der grosse Säulensaal von Karnak*, dans *Beitr. Bf. 9* (1970), p. 29 à 61.

Il convient par contre de rappeler quels sont tous les points acquis sur lesquels nous pouvons nous fonder pour orienter notre réflexion (Pl. I et II)³. On sait que la construction du III^e pylône a été réalisée de façon certaine par Aménophis III et qu'elle a amené la destruction d'une avant-cour, dont les murs périphériques avaient été bâtis par Thoutmosis II et le portique intérieur par Thoutmosis IV, ainsi que la suppression de deux grands obélisques situés à l'ouest de ceux de Thoutmosis III : leurs socles ont été retrouvés encore en place à l'intérieur des deux môles du monument⁴. Il est sûr aussi que les deux murs latéraux du vestibule ont été construits après le pylône. En effet, il est encore possible de constater sur place, que les décors du montant sud du pilastre qui encadrait la grande porte du pylône ont été masqués par les gros blocs du mur sud du vestibule (Pl. V a). Les assises du nouveau mur se situent d'ailleurs toutes à un niveau plus bas de 10 cm en moyenne que celles du III^e pylône (Pl. IV), ce qui montre également qu'elles ne sont pas contemporaines de celui-ci. La présence sur les parois du vestibule de reliefs d'Aménophis IV, laisse supposer que c'est sous ce règne qu'elles furent réalisées⁵. Enfin, les murs latéraux du vestibule ne sont pas liés à ceux du pylône mais ils ne font que s'y adosser, ce qui prouve bien qu'ils lui sont postérieurs. Il est certain aussi que c'est au moment de la construction de la Salle Hypostyle qu'un mur a été plaqué contre la façade ouest de chacun des môles du III^e pylône pour permettre aux dalles de couverture des parties nord et sud de la grande salle de prendre appui. A la même époque furent réalisés, contre les parois nord et sud du vestibule, des murs de doublage se terminant chacun à l'ouest par un gros pilastre de plan pratiquement carré, afin de soutenir les architraves des colonnes des deux bas-côtés de la Salle Hypostyle. Ces ajouts successifs se voient encore très bien sur place et leur chronologie relative ne pose aucun problème particulier (Pl. I et II). Si nous ne voulons pas reprendre, comme nous l'avons dit, la question de la date de construction des colonnes de l'allée centrale de la Salle Hypostyle, qui correspondrait soit au règne d'Aménophis III soit à celui d'Horemheb⁶, c'est parce que cela n'a pas d'importance réelle pour notre sujet. Les modifications qui nous intéressent sont, en effet, à coup sûr postérieures à l'époque de Ramsès II, puisqu'elles ont recoupé les reliefs et les cartouches de ce roi (fig. 1), comme on peut le constater sur les deux colonnes axiales situées à l'extrémité orientale de la grande colonnade.

Pour chacune de ces colonnes, la partie est et celle qui se trouve du côté du passage central ont été remaniées, comme le montre sans équivoque possible l'appareil à gros bossages réalisé sur toute la hauteur du fût (fig. 2). Les blocs qui ont été utilisés pour cela ont presque tous la hauteur d'un demi-tambour et leur largeur est peu importante. Leur aspect rappelle bien celui des blocs utilisés en d'autres points du site à l'occasion de restaurations antiques, notamment à la base du IX^e pylône⁷, ou sur le montant ouest de la porte latérale nord de la Salle Hypostyle. En effet si ces blocs avaient appartenu à des montants de porte ou à des murs qui auraient été par la suite arrachés, ils auraient présenté des

3. La planche II, dessinée par A. Bertin de la Hautière en 1979, illustre l'évolution de ce secteur d'après G. Haeny précité. Les colonnes de l'allée centrale de la salle hypostyle sont donc datées de façon hypothétique du règne d'Horemheb.

4. L. Gabolde, *supra* p. 151.

5. La date attribuée à la décoration d'une paroi ne correspond pas en effet forcément à celle de la construction du mur : J.-C. Golvin - R. Vergnienx, *Etude des procédés de construction dans l'Égypte ancienne*, III. *La décoration des parois : décalages chronologiques existant entre la construction et la décoration des monuments dans Mélanges dédiés au Dr Gamal Mokhtar* (dans *BdE* 97, le Caire 1985, p. 325 à 338).

6. G. Haeny, *ibidem*.

7. Une étude d'ensemble des restaurations antiques de Karnak sera publiée ultérieurement.

cassures très nettes au lieu de bossages : ceux-ci indiquent au contraire que leur face visible actuellement est bien un parement inachevé. Leur aspect grossier montre que la consolidation a été faite sur toute la hauteur des colonnes mais que le ravalement des fûts n'a pas été réalisé⁸.

Pourquoi cette consolidation importante a-t-elle été rendue nécessaire ? L'observation de l'aspect de la partie ouest de la colonne sud offre un élément de réponse non négligeable à ce sujet. On peut observer que le fût de cette colonne a été brisé nettement en deux. Son neuvième tambour se trouve en effet déporté de plus de 10 cm vers l'est par suite d'un glissement brutal sur le huitième tambour (cette cassure est indiquée par la petite flèche figurée sur la planche IV) et comme les assises sont toutes restées horizontales, ceci ne peut pas correspondre à une détérioration des fondations⁹. La colonne est restée verticale et il apparaît que seule une secousse violente aurait pu produire un tel décalage. On ne doit pas écarter ici l'éventualité d'une secousse sismique. Cependant, le fait que les colonnes n'aient pas été entièrement reconstruites mais reprises sur toute leur hauteur, uniquement du côté du passage central et à l'est, indique que ces parties étaient les seules à avoir été gravement endommagées. Il faut donc supposer que la pierre n'avait été détériorée qu'à cet endroit et sur toute cette surface qui correspond justement au passage central. Cette sorte de dégradation étendue et parfaitement localisée dans l'axe des portes serait plutôt liée à un incendie qu'à une secousse ; de plus, il faut remarquer que cette catastrophe importante n'a affecté que ces deux fûts et non les suivants. Cette remarque renforce donc l'hypothèse de l'incendie, probablement celui des battants de la grande porte du pylône qui fut elle aussi dégradée à cette occasion et peut-être celui de la couverture du vestibule, que l'on peut supposer avoir été en bois¹⁰ et qui se serait, elle aussi, effondrée. Les murs latéraux du passage du pylône et ceux du vestibule, dont l'aspect est identique, montrent, nous allons le constater, que cette restauration et sans doute également cette dégradation initiale sont contemporaines.

On ne peut séparer l'action de consolidation des colonnes de la salle hypostyle de la restauration tardive du vestibule du III^e pylône dont quatre assises sont bien conservées (fig. 2). En effet, les blocs de la quatrième assise du vestibule pénètrent nettement à l'intérieur du fût de la colonne nord et de la colonne sud (fig. 1). Les quatre premières assises du vestibule sont solidaires de ces colonnes et elles en assurent en même temps la consolidation de la partie inférieure. Ce travail est, lui aussi, resté inachevé car les parements des parois de la porte du vestibule comportent encore des bossages au sommet desquels apparaissent les trous de leviers qui servirent au ripage latéral des blocs lors de leur pose. L'aspect du joint vertical du dernier bloc encore en place de la quatrième assise du mur du vestibule, côté sud (fig. 1), est révélateur. Sa partie centrale a été évidée afin que, par le canal vertical que l'on peut encore apercevoir, le plâtre liquide de scellement puisse s'écouler (il en reste d'ailleurs encore plusieurs fragments accrochés aux aspérités de la paroi dégrossie). Le bord du joint du côté du parement possède un cadre lisse de 10 cm de largeur (cadre d'anathyrose)¹¹ qui servait à assurer l'assemblage parfait des blocs bord à bord en se réglant sur leurs ciselures (celles-ci ont 3 à 4 cm de largeur et sont taillées en biseau à 45°). Ces détails techniques sont identiques à ceux des blocs de la porte du pylône proprement dite, qui seront évoqués ci-après.

8. J.-C. Golvin - R. Vergnieux, *ibidem*.

9. En effet, la détérioration des fondations des colonnes de la salle hypostyle avait amené le 3 octobre 1899 leur effondrement brutal : Legrain, *ASAE* 1 (1900), 121 à 139 et 193 sq., Maspéro, *BIE* 4/1 (1900), 199 à 211 et 226.

10. L'éclatement des parois des encoches de mâts du VIII^e pylône de Karnak peut être attribué à l'incendie des mâts à oriflammes qu'elles contenaient. Sous l'effet du feu, la pierre se brise et de gros éclats se détachent sur une profondeur importante. Seul un tel phénomène aurait pu détériorer gravement les colonnes extrêmes de la Salle Hypostyle au point d'imposer leur consolidation.

11. Sur ces détails techniques et la définition des termes employés : J.-C. Golvin - J. Larronde, *Etude des procédés de construction dans l'Égypte ancienne, I : L'édification des murs de grès en grand appareil à l'époque romaine* dans *ASAE* 68, (1982), p. 167 à 190.

Le montant sud de la grande porte axiale du III^e pylône est encore partiellement conservé et il permet de faire une série de constatations importantes. La hauteur des assises, la dimension des blocs et l'aspect du parement des murs sont comparables en tous points à ceux des montants de la porte du vestibule (fig. 5). Ces blocs ont été bien ajustés sur l'arête de leur ciselure (elle aussi large de 3 à 4 cm en moyenne et taillée en biseau). Il s'agissait donc d'un bel appareil, assez régulier, fait de beaux blocs de grès disposés par assises horizontales. Seule la subsistance de bossages lui confère cet aspect très grossier et montre que le ravalement des parois n'a jamais été entrepris. On voit que plusieurs parties de la deuxième assise ont été arrachées. Le fait est net dans l'angle ouest de la porte du vestibule. Il est attesté par la forme des joints verticaux des blocs subsistants où se distinguent également l'évidement de la partie centrale, le canal de coulée du mortier de plâtre liquide et le cadre d'anathyrose (Pl. V, b et c). Il en est de même des joints des derniers blocs des deux assises conservées du côté est (Pl. V, d, et fig. 5). Les blocs extrêmes des deux premières assises appartenaient à l'intérieur du mur (Pl. V, e) comme l'indiquent bien leur position, l'évidement de leurs faces latérales et surtout l'absence de bossages. Le mur comprenait trois blocs posés longitudinalement côte à côte et mesurait au total 3,20 m de largeur.

De même, les blocs des deux premières assises qui subsistent dans l'angle intérieur nord-ouest du môle sud du III^e pylône (Pl. V, f et g ; fig. 3) possèdent des cadres d'anathyrose et des évidements centraux reliés à des canaux de coulée verticaux. Il est certain que la partie du mur qui se trouvait plus à l'est a été arrachée comme le montre bien l'aspect des joints et la présence d'une demi-queue d'aronde (Pl. V, g ; fig. 4). La face sud de ce bloc, qui a conservé son bossage (Pl. V, h ; fig. 3) indique la limite du mur d'origine et sa position montre que celui-ci allait tout droit en direction de l'est. Les quelques blocs de remplissage du III^e pylône encore en place (Pl. V, i) et les photographies anciennes du monument prises au début de son vidage montrent que seule la partie correspondant à la porte du pylône a été refaite mais que partout ailleurs le remplissage d'origine avait subsisté¹².

Sur tous les blocs de la première assise dont le dessus (lit d'attente) est encore visible, apparaissent les canaux horizontaux destinés à la répartition régulière du mortier de plâtre liquide lors de la pose¹³. Ces canaux ont subsisté et peuvent toujours être observés, notamment à l'angle nord-ouest du montant de la porte (Pl. V, j). Les évidements en forme de canaux creusés à la partie supérieure de l'assise avaient 30 cm d'épaisseur et ils se trouvaient à 20 cm du parement. Ils sont particulièrement nets du côté intérieur du pylône (Pl. V, f, g, l). On constate qu'ils mesuraient 26 à 30 cm d'épaisseur sur 1 cm environ de profondeur et qu'ils se trouvaient à 30 cm de l'arête de la ciselure.

Ces évidements horizontaux en forme de canaux sont, comme nous l'avons déjà démontré par ailleurs, caractéristiques des édifices d'époque ptolémaïque et romaine bâtis en grès et ils permettent d'affirmer que la restauration du passage du III^e pylône n'a pas été réalisée avant la fin de la XXX^e dynastie¹⁴. Il convient à ce propos de donner l'explication réelle de la fonction des évidements de forme rectangulaire qui avaient été observés par S. Sauneron et J. Vérité à la suite des fouilles réalisées en 1968, sur le sommet de la dernière assise de fondation du mur et sur celui du socle de l'obélisque sud (Pl. V, k, l, m) situés au même niveau et désignés alors sous le terme de "parties retaillées volontairement"¹⁵.

12. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak 1922-1923* dans *ASAE* 23 (1923), p. 112-113 et Pl. II, 1.

13. J.-C. Golvin - J. Larronde, *ibidem*.

14. J.C. Golvin - J. Larronde - A. Ma'arouf, *Etudes des procédés de construction dans l'Égypte ancienne, II. L'édification des murs de grès à l'époque ptolémaïque : date d'apparition de nouvelles techniques de pose* (dans *ASAE* 70, Le Caire 1985, p. 371 à 381).

15. Sauneron - J. Vérité, *Fouilles dans la zone axiale du III^e pylône de Karnak* dans *Kémi* 18 (Karnak I, 1968), p. 249 à 276. Ces détails sont donnés, fig. 3 et fig. 14, p. 226 à 267.

La disposition, la forme et les dimensions de ces évidements montrent qu'ils correspondent à la pose de la première assise du montant sud de la porte du III^e pylône au moment de sa dernière reconstruction. L'emplacement des canaux situés au sud (Pl. V, l) prolonge exactement celui des évidements des assises encore en place (Pl. V, g), alors que celui des canaux situés au nord (Pl. V, k) correspond aux blocs de la première assise qui ont été arrachés. Aucun doute ne peut subsister quant à la fonction et à la datation de ces canaux qui n'ont aucun rapport avec l'érection de l'obélisque sud et qui coïncident au contraire exactement avec l'emplacement de la partie du passage axial disparue¹⁶.

Un détail significatif mérite de retenir l'attention : on remarque que les évidements qui se trouvaient le plus à l'est (Pl. V, m) sont disposés transversalement et non longitudinalement comme ceux des blocs de la partie latérale du montant de la porte. Ceci indique de façon certaine que les blocs qui s'y sont superposés avaient eux aussi une position transversale. En effet, les canaux suivent toujours l'orientation des blocs à poser, ce qui peut être vérifié sur tous les exemples connus où ce principe de construction a été adopté¹⁷ et, ici, également à l'angle nord-ouest de la porte (Pl. V, b). Par conséquent le montant de la porte s'arrêtait à l'est, au droit de la limite du socle de l'obélisque sud (Pl. V). Il faut remarquer d'ailleurs que cette limite est aussi exactement, de ce côté, celle des fondations du montant dégagées en 1968 sur toute leur hauteur¹⁸ (fig. 5).

La façade est de la porte se trouvait donc à 2,00 m en retrait du socle des obélisques de Thoutmosis III (Pl. III et V). L'aspect des fondations dégagées par S. Sauneron et J. Vérité est explicite¹⁹ (fig. 5). Celles-ci sont constituées de gros blocs de grès identiques à ceux du mur latéral du passage. Ils ont un aspect homogène sur toute la superficie que le mur devait occuper : le contour de ce dernier est donné au sud par les assises subsistantes et au nord par la position des évidements désignés alors sous le nom de "parties retaillées volontairement" (Pl. V, m)²⁰. Par contre, entre la limite est de ce solide soubassement et l'obélisque de Thoutmosis III, n'ont été observés que des blocs de petites dimensions qui ne laissent pas supposer la présence de maçonneries importantes au-dessus du sol (Pl. V ; fig. 5). Il est donc probable que cet espace n'a pas été utilisé lors de la dernière reconstruction de la porte et que la façade de celle-ci a été volontairement placée en retrait de façon à se dégager au maximum du socle des obélisques de Thoutmosis III (Pl. IV et V). Cette façade en retrait devait se raccorder au III^e pylône à un endroit (Pl. V, p) qui correspond exactement à la limite du parement sud du montant de la porte, limite bien indiquée par celle des blocs encore en place et par la position des canaux creusés sur le soubassement de l'obélisque. Celle-ci correspond d'ailleurs exactement à la limite sud du socle des obélisques de Thoutmosis III (Pl. V, p). Le fait d'avoir voulu disposer en retrait la façade est de la porte s'explique sans doute par la volonté de ne pas la construire trop près des obélisques de Thoutmosis III afin de lui donner plus d'ampleur. Dans tous les cas où l'on peut encore observer la position d'une porte monumentale par rapport aux obélisques qui la précèdent, il faut constater qu'une distance minimum de l'ordre d'un à deux mètres a été laissée²¹.

L'aspect de la façade ouest de la porte du pylône peut également être restitué. Les montants de celle-ci devaient avoir 3,20 m de largeur et effectuer un décrochement de 16 cm, encore mesurable sur place. La forme de l'angle sud-ouest de la première assise du montant sud montre qu'elle devait comprendre une avant-porte plus petite (Pl. V, j) qui faisait une saillie de 53 cm par rapport à la façade de la grande porte et que celle-ci devait être décorée d'un boudin vertical de 20 cm de large. Le contour de

16. S. Sauneron, J. Vérité, *ibidem*.

17. Ces nombreux exemples sont cités dans les articles évoqués précédemment : J.-C. Golvin - J. Larronde, dans *ASAE* 68 et J.-C. Golvin - J. Larronde - A. Ma'arouf, *ASAE* 70.

18. Sauneron - Vérité, *ibidem*.

19. Sauneron - J. Vérité, *idem*, p. 264, fig. 13 et Pl. XVIII.

20. Sauneron - J. Vérité, *idem*, fig. 3.

21. On peut le constater par exemple devant les IV^e et VII^e pylônes de Karnak, et au temple de Louqsor.

cette avant-porte et la limite de l'épannelage de ce boudin sont bien indiqués par la ciselure taillée au sommet du bloc d'angle de la première assise (Pl. V, q)²². La largeur totale du passage du III^e pylône, telle qu'il est possible de l'imaginer en restituant par symétrie le contour du montant nord de la grande porte, aurait été de 5,00 m (Pl. III). Dans sa partie médiane étaient prévus les logements nécessaires à l'ouverture d'une porte à deux battants (Pl. III). L'un de ces logements, mesurable du côté sud, avait 45 cm de profondeur et 2,98 m de longueur (Pl. V).

Tout indique donc que les travaux entrepris prévoyaient la restauration d'une porte de grande ampleur, mais celle-ci ne fut jamais achevée. En effet, l'absence de tout évidement horizontal au sommet de la seconde assise et l'aspect grossier du lit d'attente (Pl. V) prouvent que la pose des blocs de la troisième assise n'a jamais été réalisée²³. Il en est de même pour la porte du vestibule dont le niveau n'a, pour les mêmes raisons, jamais dépassé la quatrième assise. En outre, on a de bonnes raisons de penser que le montant nord de la grande porte n'a jamais été réalisé. A l'emplacement qu'aurait dû occuper le mur nord du passage, aucune assise de fondation comparable à celles du mur sud n'apparaît (fig. 6)²⁴ et il serait inexplicable, si celles-ci avaient bien existé, qu'elles n'aient disparu que d'un seul côté de la porte. Une preuve supplémentaire peut être apportée à l'appui de cette hypothèse : le socle de l'obélisque nord est totalement dépourvu de ces "parties retaillées volontairement"²⁵ que nous avons identifiées sur l'obélisque sud comme étant les canaux de pose des blocs des montants. Même au cas où les fondations du montant nord auraient été arrachées, il est donc certain que la construction de celui-ci, si elle a bien été commencée, n'a jamais dépassé le niveau du haut du soubassement qui devait correspondre (comme du côté sud) à celui de l'obélisque voisin.

A la suite d'une catastrophe importante et probablement de l'incendie de ses battants, la porte du III^e pylône, trop gravement endommagée, dut être entièrement refaite. Les détails de construction observés prouvent que cette restauration n'a pas eu lieu avant l'époque ptolémaïque et qu'elle est certainement très rapide. La grande régularité des canaux qui apparaissent encore sur les blocs bien conservés laisserait penser que cette opération s'est située plutôt à l'époque romaine qu'à l'époque ptolémaïque²⁶. Nous pensons plus volontiers que celle-ci est consécutive à un sinistre qui eut lieu à l'époque romaine²⁷ et que la restauration, commencée tardivement, est restée inachevée. Il est difficile de croire, en effet, que l'une des portes les plus importantes du temple, celle qui se trouvait devant l'entrée principale de l'*Ipet-Sout*, au croisement des deux grands axes du temple d'Amon, zone privilégiée marquée par la présence de quatre obélisques, soit restée dans un état d'inachèvement aussi grand pendant plusieurs siècles, si elle avait été reprise à l'époque ptolémaïque, alors que la porte du II^e pylône a été entièrement reconstruite à cette époque et sa décoration achevée²⁸. La reconstruction du passage axial du III^e pylône, compte tenu de son inachèvement, correspond probablement à l'une des dernières campagnes de restauration entreprise à Karnak dans l'antiquité.

22. L'aspect qu'aurait eu cette avant-porte serait proche de celui du vestibule du II^e pylône de Karnak, lui aussi resté inachevé. Sur les reliefs qui y ont été gravés, le nom de Psammétique II recouvre un nom plus ancien, sans doute celui de Taharqa : P. Barguet, *Le temple d'Amon Rê à Karnak, essai d'exégèse*, Le Caire, 1968, p. 54.

23. L'étude des parties inachevées de l'enceinte du temple d'Hathor à Dendara nous a déjà permis de montrer que le lit d'attente était, comme au III^e pylône de Karnak, mal égalisé. On ne l'aplanissait et l'on y creusait les évidements horizontaux en forme de canaux que peu avant la pose des nouveaux blocs : J.-C. Golvin - J. Larronde dans *ASAE* 68, p. 174 à 179.

24. Sauneron - J. Vérité, *ibidem*.

25. Sauneron - J. Vérité, *idem*, fig. 14.

26. Nous avons déjà signalé que les canaux à l'époque romaine sont en effet d'une façon générale plus réguliers que ceux des monuments ptolémaïques. J.-C. Golvin - J. Larronde, A. Ma'arouf, *ASAE* 70, sous presse.

27. Le tremblement de terre de 27 av. J.-C. est évoqué par Saint-Jérôme traduisant. Eugène : Migne, *Patrol. lat.*, XXVII, 551 ; *Patrol. gr.*, XIX, 526, P. Barguet, *Temple d'Amon-Rê*, p. 23, note 4.

28. P. Barguet, *ibidem*, p. 58-59.

RÉSUMÉ

En 1983, le trajet de visite principal du temple d'Amon-Rê sur son axe ouest-est offrait un aspect peu engageant à la hauteur du III^e pylône, en raison des vides laissés de part et d'autre du passage axial par la destruction des parois de la porte monumentale. Des murs de masquage furent construits, destinés à redonner au visiteur l'impression de franchir les limites d'un grand pylône, et leur apparence fut étudiée pour restituer l'aspect de la porte axiale dans son dernier état historique. En effet, souvent remanié et amplifié, ce passage du III^e pylône le fut particulièrement après le règne de Ramsès II et l'achèvement partiel de la Grande Hypostyle. Surtout on relevait l'existence de restaurations en blocs à gros bossages existant également dans l'appareil restitué des deux colonnes axiales de l'extrémité orientale de la grande colonnade, jamais ravalé ; ces réparations paraissent avoir pour origine la destruction du vestibule sous l'effet d'un violent incendie, probablement contemporain de la combustion des vantaux de bois de la porte. L'ensemble de la porte devait être refait mais le chantier ne fut jamais achevé. Pourtant, les détails de construction prouvent clairement que le début des travaux est postérieur à l'époque ptolémaïque (où fut refaite la porte du II^e pylône) et que la catastrophe qui entraîna les travaux dut se situer à l'époque romaine. Ce serait là le témoignage d'une des dernières grandes campagnes de remise en état du temple, avant son abandon aux occupants chrétiens.



Fig. 1. Aspect de la partie sud du vestibule du III^e pylône avant les travaux.
(Le sol est jonché de nombreux fragments d'obélisques, actuellement rangés à l'intérieur du môle nord).

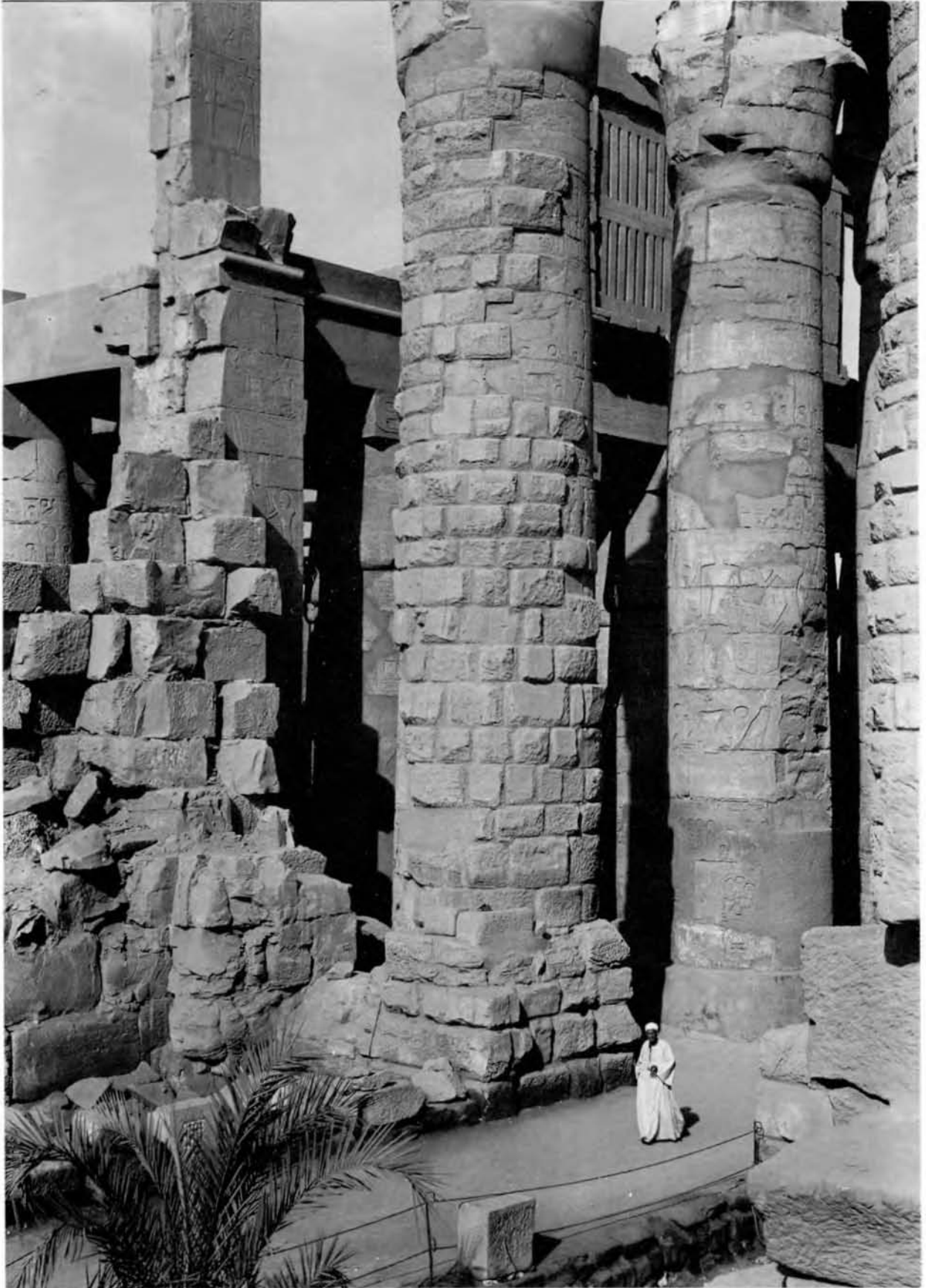


Fig. 2. Aspect général de la partie sud du vestibule du III^e pylône.



Fig. 3. Aspect des joints verticaux du montant sud de la porte du III^e pylône : la partie centrale disjointe est évidée et mal dégrossie afin de faciliter l'accroche du mortier versé après la pose, par les petits canaux de coulée verticaux visibles ici. Le cadre d'anathyrose peut être distingué sur les blocs de parement ayant conservé leur bossage.



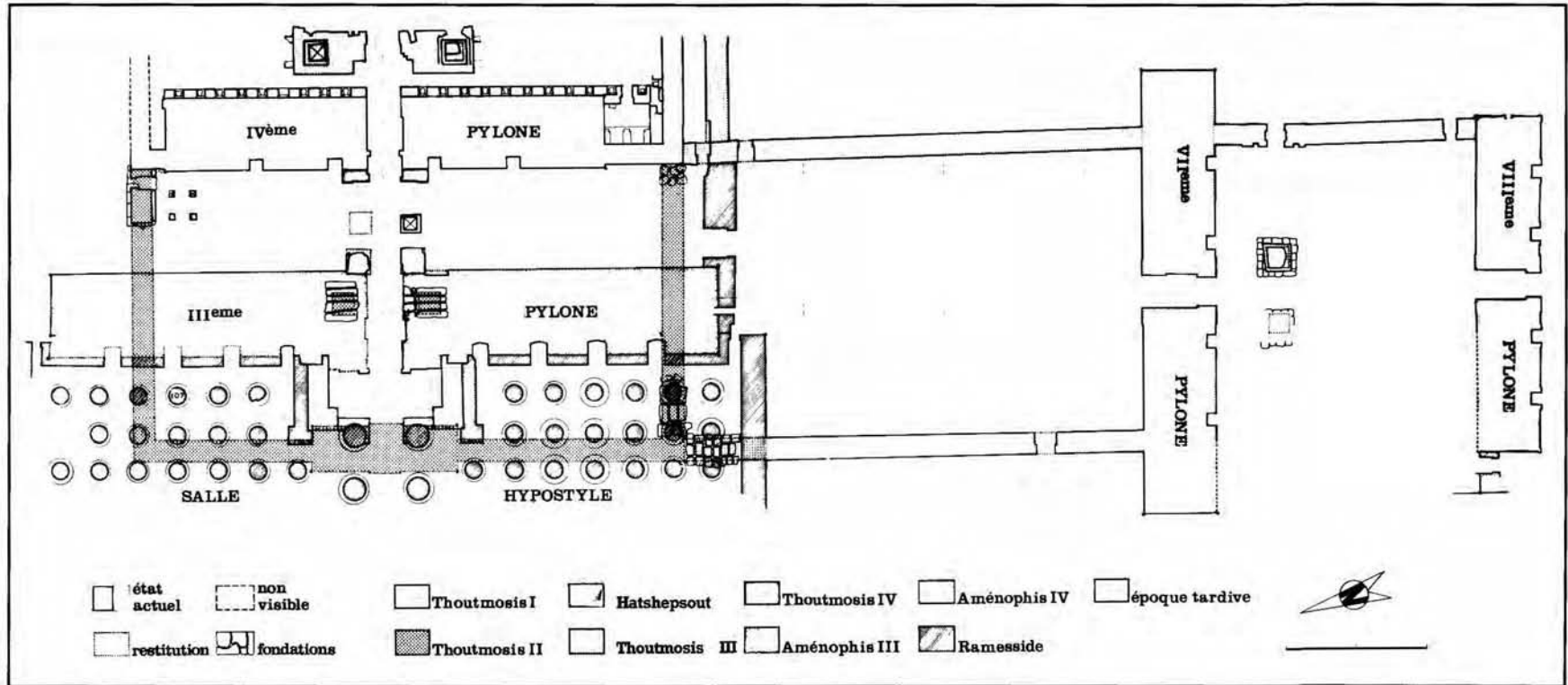
Fig. 4. Aspect des canaux horizontaux creusés au milieu des assises. (Remarquer la queue d'aronde, preuve que le bloc voisin a été arraché).



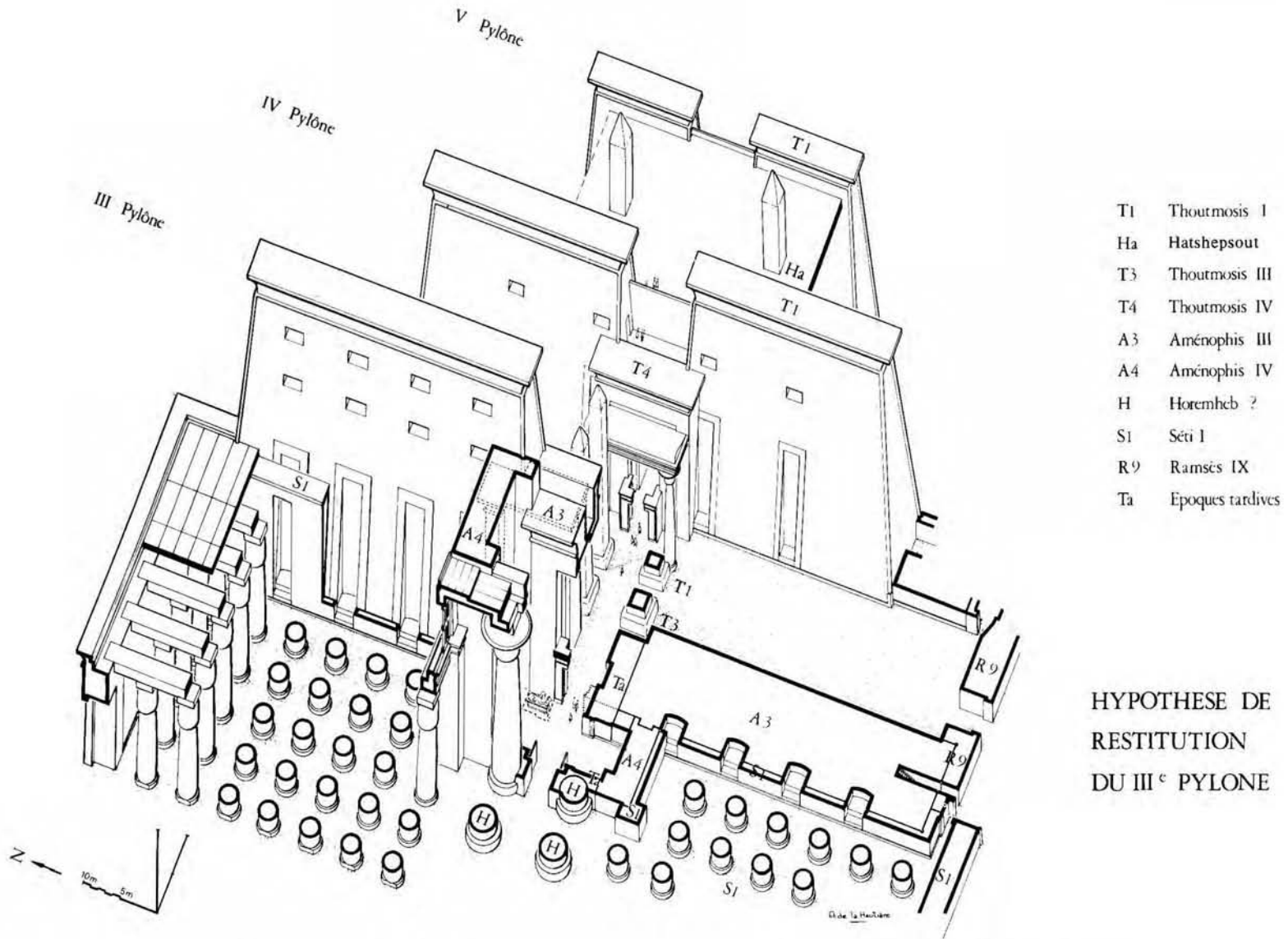
Fig. 5. Vue générale du montant sud de la porte du III^e pylône après les fouilles pratiquées en 1968. (Le bloc extrême de la dernière assise (*gauche*) n'est pas en place : il s'agissait à l'origine d'un bloc de parement comme l'indique bien son bossage.)



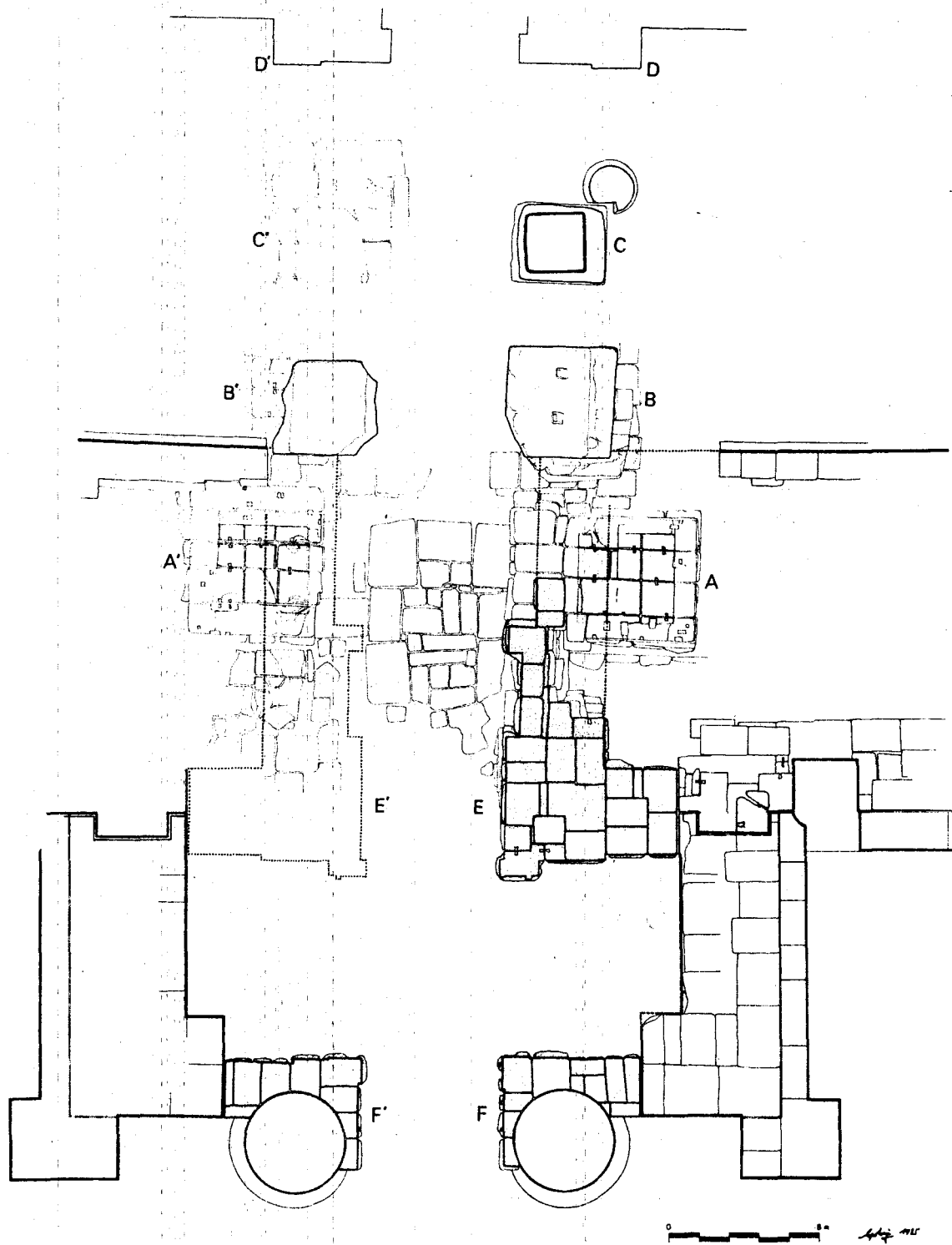
Fig. 6. Vue du passage du III^e pylône après les fouilles de 1968 (Remarquer que les fondations du montant nord (à gauche) manquent ; celles du montant sud (à droite) ont subsisté).



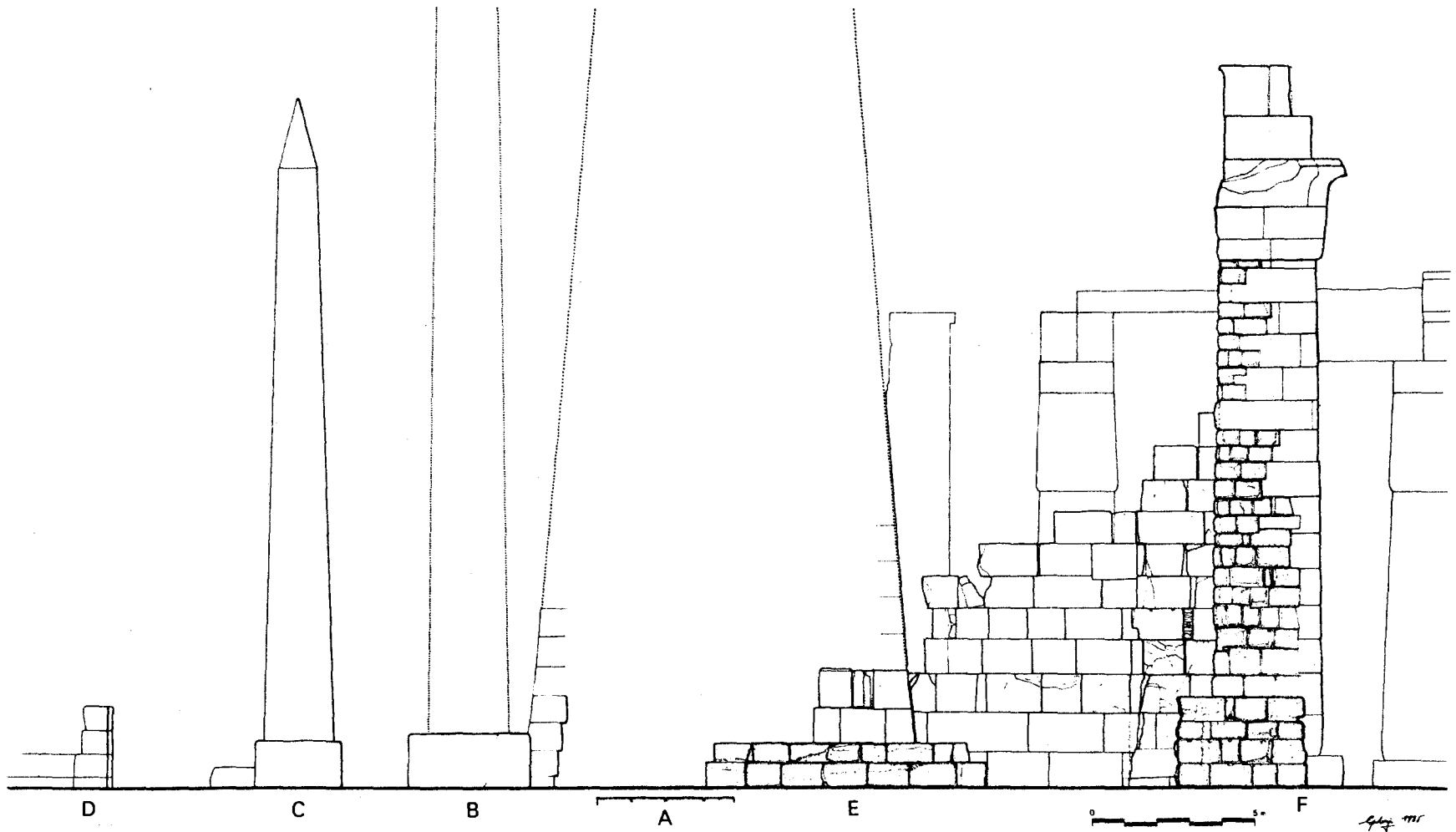
Pl. I. Évolution chronologique du secteur du temple situé à l'ouest du IV^e pylône.



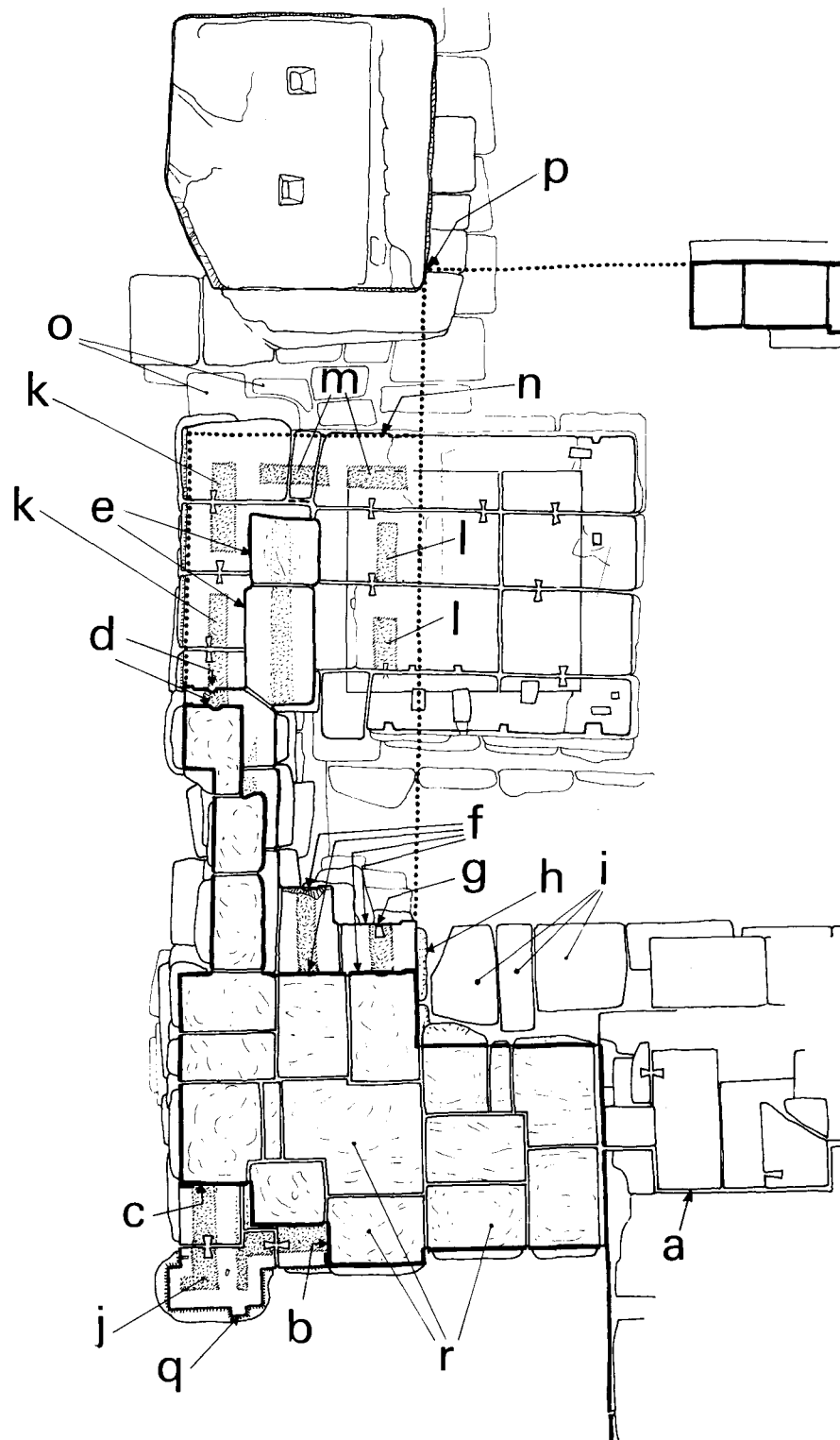
Pl. II. Schéma d'évolution de secteur du temple d'Amon compris entre la salle hypostyle et le V^e pylône (A. Bertin de la Hautière, d'après G. Haeny).



Pl. III. Plan général du passage du III^e pylône et de son vestibule.



Pl. IV. Élévation de la partie sud du passage du III^e pylône et de son vestibule.



Pl. V Détails de construction du montant sud du passage du III^e pylône.